

**Direction Réglementation
et Gestion de l'Espace Public**

Envoyé par le service Gestion et Action
Commerciales de l'Espace Public
Tél. 02 40 41 94 32

Nantes, le 6 octobre 2025

Objet : Avis de publicité et de mise en concurrence pour l'occupation du domaine public pour un emplacement dit « zone de passage » de la fête foraine de Printemps à Nantes

Nantes Métropole présente publiquement ce qui suit :

Nantes Métropole met à disposition sur le Cours Saint Pierre un emplacement réservé pour un métier forain de 18 m sur 16 m :

.

A – Période d'exploitation :

28 mars au 19 avril 2026

B - Droits d'occupation

- les droits d'occupation du domaine public s'élèveront sur la base du calcul suivant : superficie utilisée x le nombre de jours de la foire x le tarif.

A titre indicatif la délibération du Conseil Métropolitain des 12 et 13 décembre 2024 a fixé le montant des droits d'occupation du domaine public pour 2025:

- Métiers de 1 à 100 m² : 0,40€ le m²/jour

de 101 à 150 m² : 0,31 € le m²/jour

de 151 à 200 m² : 0,28 € le m²/jour

Au-dessus de 201 m² : 0,25 € le m²/jour

- Véhicule d'habitation de 0 à 50 m² : 3,10€ le m²/jou

- Véhicules utilitaires 4,37€ le m²/jour

-Véhicules non autorisés (tracteurs, grues, caravanes non déclarées, camion etc)
40,42€ le véhicule/jour

- Forfait eau : 90,11€

C - Contenu du dossier de candidature à remettre

Le dossier devra contenir l'ensemble des documents suivants :

1. le nom du manège,
2. ses dimensions,
3. sa puissance électrique,
4. son poids,
5. des photos du manège prises de jour et de nuit.
6. Certificat de conformité du manège
7. Kbis
8. Assurance responsabilité civile professionnelle

Votre candidature sera examinée par le service Gestion et Action Commerciales de l'Espace Public.

D – Date limite de réception des candidatures

La date limite de réception des candidatures est prévue au plus tard, **le 5 janvier 2026**

Les plis qui parviendront après la date ne seront pas étudiés. Pour les envois postaux, il est précisé que seules la date et l'heure de réception feront foi.

E – Remise des candidatures

Les candidatures seront remises :

- soit par voie postale à l'adresse suivante :

Madame la Présidente – Nantes Métropole
Service Gestion et Action Commerciales de l'Espace Public
44923 Nantes Cedex 9

- site Nantes Mon Commerce (onglet Actualité et Évènements, puis Participer à un événement)

Contacts :

- Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter le 02 40 41 94 32
- Publicité faite sur le site internet Nantes Mon Commerce : <https://moncommerce.nantesmetropole.fr/>
- Affichage au siège de Nantes Métropole, des Mairies annexes, et au service Gestion et Action Commerciales de l'Espace Public (Manufacture des Tabacs, 11 boulevard de Stalingrad).